

Procès verbal AG AVMEP 2013

Lieu : attique du Collège des Creusets, Sion
Date : mercredi 6 novembre 2013, 17h30

Ordre du jour

1. Présences, excusés
2. Approbation du PV de l'AG 2012
3. Rapport d'activités 2012 - 2013
4. Tournois
5. Formation continue
6. Comptes et budget
7. Mots des invités
8. Révision des statuts
9. Elections statutaires
10. Divers

1. Présences

Invités présents

Marianne Jaquemet, présidente du GRT

Vincent Ebenegger, collaborateur scientifique en charge du sport au SE

Invités excusés

Jean-François Lovey

Membres inscrits : 50

Membres présents : 43

Membres excusés : 35

Sur 170 membres

2. Approbation du PV de l'AG 2012

L'assemblée l'accepte sans relecture.

3. Rapports d'activités

Rappel des missions de l'AVMEP

- Formation continue
- Tournois
- Représentation (ASEP, GRT, etc.)
- Défense des intérêts de la branche

Pour ce faire

- 3 séances de comité
- 6 séances au DECS
- 3 séances ASEP – GRT
- 3 séances HEP – FCE

Rencontre avec M. Freysinger le mardi 5 novembre 2013

- Présenter l'AVMEP et ses objectifs
- Maintenir la collaboration saine avec le SE. M. Freysinger l'a acceptée.
- Discussion autour des directives et de l'EPS à la HEP

Directives sur la sécurité en EPS

- Modifiées ? Supprimées ? Maintenues ?
On ne peut y répondre encore mais pour le moment, c'est plutôt maintenu. Suite à une rencontre avec M. Ebenegger, il en est ressorti que « chaque établissement DOIT bénéficier de trois demi-journées » et non « peut ». Son idée est de collaborer avec les écoles de ski par exemple.
« Responsabilité d'au minimum un adulte au bénéfice de compétences requises ». Cf. courrier de M. Lovey envoyé aux Directions en 2013 ci-dessous.
Le président rappelle que les directives sont contraignantes mais pas impossibles à vivre.
- Journées de ski

5. SPORTS DE NEIGE (SKI, SNOWBOARD ET TOUT AUTRE ENGIN DE GLISSE)

- La responsabilité de l'organisation des activités de sports de neige incombe à la direction d'école. Pour la scolarité obligatoire, l'inspecteur doit être tenu informé.
- Chaque établissement scolaire peut bénéficier de trois demi-journées de sports de neige par année scolaire.
- Pour la scolarité obligatoire, les demi-journées supplémentaires font l'objet d'une demande d'autorisation auprès de l'inspecteur. Au secondaire II non professionnel, elles relèvent de la compétence de la direction d'école.
- Au cycle d'orientation et au secondaire II non professionnel, il est possible de regrouper deux demi-journées de sports de neige pour organiser une journée entière.
- Chaque groupe d'élèves est sous la responsabilité d'au minimum un adulte au bénéfice des compétences requises.
- Les sports de neige sont pratiqués sur des pistes sécurisées en respectant le balisage et la signalisation mis en place par les stations.
- Les sports de neige pratiqués hors-piste sont strictement interdits.
- Une organisation sportive est mise en place pour les non pratiquants de sports de neige.

Date 28 mars 2013

Précisions concernant les directives du 31 janvier 2013 relatives à la sécurité et à l'organisation des activités physiques et sportives scolaires

Madame, Monsieur,

Suite aux diverses réactions suscitées par les directives citées en titre et afin d'éviter toute erreur d'interprétation et de compréhension de celles-ci, nous vous transmettons ci-après quelques compléments d'information à ce sujet que nous jugeons nécessaires.

Sports de neige

Contrairement aux fausses indications véhiculées dans les médias, l'encadrement ne doit pas être de 1 adulte pour 4 élèves. En revanche, la taille des groupes doit être adaptée à l'âge et au niveau des élèves ainsi qu'à la situation matérielle et à l'environnement.

Le terme « compétences requises » ne signifie pas nécessairement que « l'accompagnant(e) » soit un/e moniteur(trice) de ski ou au bénéfice d'une formation de type Jeunesse et Sport dans ce domaine. Nous entendons par là que cette personne possède un niveau suffisant lui permettant de conduire un groupe d'élèves.

Directives sur la sécurité en EPS

Escalade en salle : le cours de FC Escalade avec cordes et baudriers proposé par l'AVMEP a été accepté comme formation valable pour les enseignants valaisans. Il ne s'agit que de l'escalade en salle.

Formation en EPS à la HEP

Actuellement, les étudiants ont env. 50 heures + un camp de sport durant leur formation initiale à la HEP. Pour comparaison, tous les enseignants primaires ont dû suivre une formation pour enseigner l'anglais en 5-6P. Cela représente 250 heures de formation.

Objectifs

- Augmenter les heures dispensées en formation
- Augmenter l'animation

Informations ASEP

Congrès de Macolin : une seule valaisanne présente lors du dernier weekend (novembre 2013). Cela peut s'expliquer par le fait qu'il y a des doublons avec les cours de FCE. L'offre pour les profs de sport est énorme (HEP, AVMEP, ASEP).

Mme Jaquemet prend la parole : « les formateurs ASEP devraient rester dans le cadre de l'ASEP. Il faudrait qu'on n'oublie pas l'importance de l'ASEP. Sans elle, au niveau politique suisse, on n'aurait rien du tout. Donc on en a besoin. Mais il faut trouver un autre moyen. 150 cours par mois, ça ne va pas. Donc, changement il y aura. » Peut-être que l'AVMEP supprimera certains cours et les laisseront sous l'égide de l'ASEP. L'idée serait de faire des formateurs itinérants qui se déplaceraient sur appel des enseignants dans leur centre.

Activdispens www.activdispens.ch: site en allemand pour le moment. Env. 50 exercices pour les élèves dispensés. On peut directement choisir la pathologie et adapter. C'est en test sur Bâle pour le moment. Ce n'est pas encore validé mais on ne prend aucun risque à tester nous-mêmes.

4. Tournois

2012-2013

Fabian remercie et récompense Samuel Favre et Mona Wetten (absents), Samuel Elsener, Pierre-André Perren, Lionel Saillen, Alain Ieri et Nathalie Nanchen (HEP) pour leur persévérance dans l'organisation des tournois depuis de longues années. Un carton de vins leur est offert. L'audience les applaudit.

Alain Ieri abandonne l'organisation du unihockey, le flambeau est à reprendre. L'appel est lancé.

Secondaire I

On n'a pas encore la solution. Aucun tournoi l'année dernière.

Enseignants

Trigames	P.+L. Saillen(s)
----------	------------------

Unihockey	A. Ieri
-----------	---------

Volleyball	Anim. HEP
------------	-----------

Secondaire 2

Futsal	Creusets	S. Favre
--------	----------	----------

Giant X	Grimentz	S. Elsener
---------	----------	------------

Volleyball	Creusets	C. Bianco
------------	----------	-----------

Basketball	St Maurice	K. Hauser
------------	------------	-----------

Unihockey	Sierre	P.A. Perren
-----------	--------	-------------

Championnats suisses

Volleyball	Garçons - Planta Filles - ECCG Sierre
Basketball	Filles - Creusets Garçons - ECCG Monthey
Football	Garçons - Creusets

Nos équipes valaisannes se sont classées chaque fois dans le milieu de classement. Les Creusets sont champions suisses de football. Aucune équipe féminine n'a été envoyée, mais l'année prochaine, on corrigera le tir.

2013-2014

Secondaire 2

Futsal	Creusets	S. Favre	11 déc.
Giant X	Grimentz	S. Elsener	22 janv.
Volleyball	Creusets	C. Bianco	05 fév.
Basketball	St-Maurice	G. Ducommun	26 mars
Unihockey	Sierre	P.-A. Perren	07 mai

Trigames : Lionel nous communique que la date pas encore définie en raison de la saison de basket. Certainement juste avant Carnaval avec déguisements.

Les posters sont sur place. Un enseignant par établissement en prend un ce soir.
Les Bains de Saillon sponsorisent pour 1500.- d'entrées les tournois du secondaire 2.

Secondaire 1

Schulsporttag.ch

- o Obwald - mercredi 4 juin 2014
- o Disciplines: badminton basketball beach agrès handball athlétisme unihockey estafette polysportive natation volleyball cours d'orientation (11 disciplines)
- o On peut envoyer 11 équipes. 1 par discipline.
- o Max. un établissement par discipline
- o L'assemblée note que c'est pendant les examens cantonaux.

5. Formation continue

2012-2013

Avril	Dépense énergétique & alimentation	26 participants
Mai	Randonnée dans les Alpes bernoises	12 participants
Nov.	Sécurité en escalade	43 participants

2013-2014

Le cours d'escalade sera reconduit normalement début 2014.

Nov	Recyclage brevet de sauvetage
???	Sécurité en escalade
7 mai	Conférence + ateliers (J-P Egger)
19-21 juin	Tenero

6. Comptes et budget

Profits et pertes 2012-2013

Charges	
1. Perfectionn.	6'626.20
2. ASEP	6'120.00
3. Frais de comité	3'848.20
4. Frais administr.	299.30
5. Ass. générale	745.90
6. Tournois	9'273.80
7. Divers	88.35
8. Bénéfice	0.00
	27'001.75

Produits	
1. Cotisations	14'193.40
2. Participants	2'650.00
3. Aide sportives	8'000.00
4. Produits divers	716.37
5. Intérêts-produits	31.65
6. Perte	1'410.33
	27'001.75

Christian rappelle que la perte comptable est due au manque de paiements des cotisations 40 membres sur 170 n'ont pas payé. Il rappelle aussi que 40.- est payé par membre à l'ASEP.

Bilan au 31 octobre 2013

Actifs	
1. Caisse	467.50
2. BCVs	1'938.30
3. Raiffeis. Conthey	18'915.47
4. AFC	0.00
5. Matériel	0.00
6. Actifs transit.	0.00
7. Différence (perte)	1'410.33
Total	22'731.60

Passifs	
1. Passifs transit.	0.00
2. Capital	22'731.60
6. Différence (bénéf)	
Total	22'731.60

Rapport des vérificateurs de compte 2012-2013

La comptabilité est tenue avec exactitude. Les vérificateurs, Manuela Défayes et Pierre-André Perren, l'approuvent.

L'assemblée applaudit.

Budget 2013-2014

Charges	
1. Frais de comité	4'000.00
2. Perfectionn.	6'000.00
3. Ass. générale	800.00
4. Tournois	8'500.00
5. Divers	50.00
6. ASEP	6200.00
7. Bénéfice	0.00
Total	27'001.75

Produits	
1. Cotisations	15'000.00
2. Participants	2'500.00
3. Aide sportives	8'000.00
4. Produits divers	50.00
6. Perte	0.00
Total	

Le budget reste le même. Philippe remercie l'Etat du Valais qui donne 8000.- pour l'organisation des tournois.

L'assemblée applaudit le travail du caissier.

7. Mots des invités

Ecole professionnelle

Blaise Vouillamoz

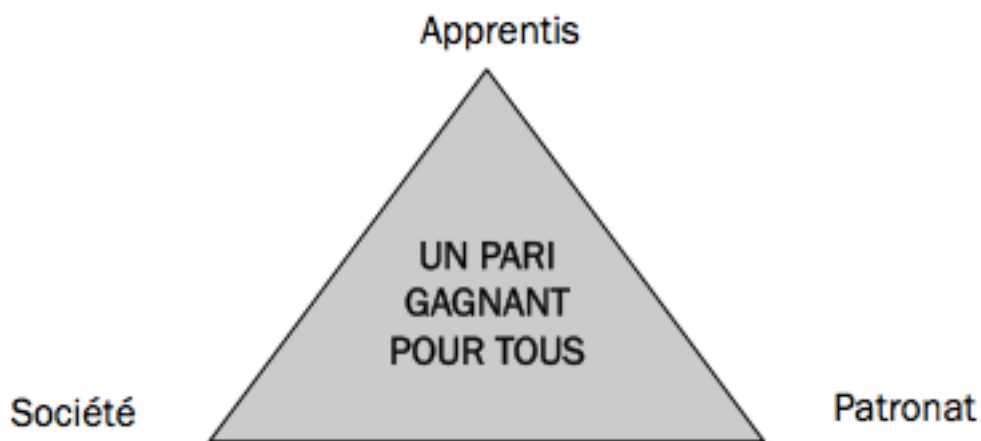
Aspects institutionnels

- Loi fédérale du 13 décembre 2002 sur la formation professionnelle
- Décision du conseil d'Etat le 20 décembre 2006
- Création de 6 salles de sport (fin des travaux août 2013)
- Mise en application pour les 1^{ères} et 2^{èmes} années des écoles professionnelles dès la rentrée 2013-2014
- Engagement de 10 enseignants d'éducation physique

3 axes principaux :

- Promotion de l'activité physique
 - Développer les capacités physiques : force, équilibre, coordination, ...
 - Augmentation de la résistance et de l'endurance
 - Favoriser du lien social : collaboration, esprit d'équipe
 - Encouragement à une pratique sportive régulière durant les loisirs
- Prévention santé
 - Collaboration avec la SUVA
 - Amélioration de la qualité de vie :
 - Diminution de l'absentéisme
 - Plus grande résistance face aux maladies
 - Meilleure perception corporelle
 - Gain de productivité (surtout pour les patrons)
- Prévention des accidents
 - Collaboration avec le BPA
 - Formation à la sécurité :
 - Apprentissages de mouvements en relation avec le métier (ergonomie, ...)
 - Responsabilisation et augmentation de l'autonomie
 - Diminution de la fatigue physique
 - Meilleure durabilité dans le métier

Blaise présente leurs installations comme un outil de travail extraordinaire. 2 triples salles avec une piste d'athlétisme au milieu. Le matériel est de dernier cri, y compris une salle de fitness.



Apprentis : santé, estime de soi, socialisation avec les pairs

Patrons : productivité

Enseignants : plaisir

Cédric nous apprend que les patrons qui étaient sceptiques au départ, commencent à comprendre les bienfaits du sport à l'école professionnelle.

Centre Alimentation et Mouvement

Karin Hauser

En préambule, Cédric nous apprend que la Directrice du Centre a été épatée de la qualité des candidatures proposées pour le poste. Elles ont toutes été proposées au travers de l'AVMEP.

Karin Hauser a été nommée pour un poste à 20% de coordinatrice pour le sport facultatif en Valais. Promotion Santé Valais souhaitait ce poste. Sa mission est de trouver des communes motivées à organiser du sport facultatif.

L'idée est de changer de nom : Sportkids. Ce changement devrait être fait.

Le sport facultatif était pris en charge par l'Etat jusqu'en 1989. Actuellement, ce sont les communes. Karin est en train de faire l'état de lieux dans les communes qui en proposent déjà. Le problème a souvent lieu dans les petites communes où il manque de l'argent. D'où l'idée de faire participer J+S. Karin nous montre des chiffres. Seuls 2 cours en Valais concernant le sport scolaire ! Pour comparaison, sur Fribourg il y en a 83, 24 aux Grisons et 138 à Genève!

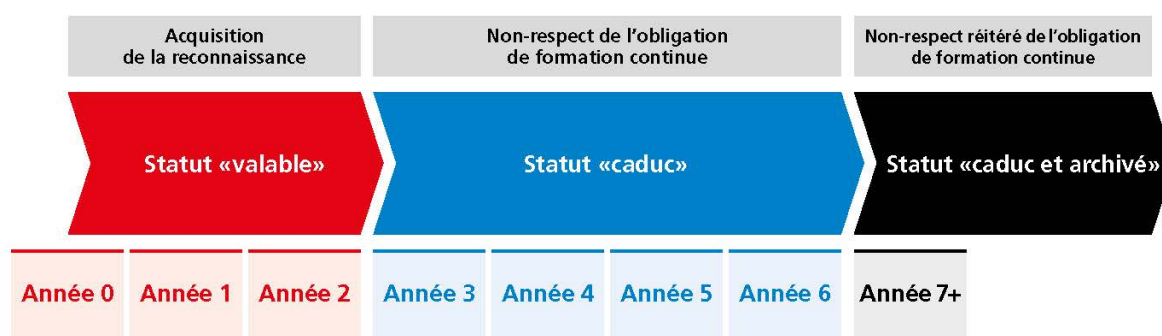
Il y a des contraintes :

- avoir la reconnaissance Sport Scolaire ou dans la branche. Sport Scolaire permet d'enseigner toutes les branches.
- Seuls les enseignants peuvent l'avoir.

L'idée d'organiser un module J+S pendant une formation AVMEP. En une journée, on pourrait avoir une reconnaissance Sport Scolaire. Ceux qui l'ont le réactivent et les autres l'obtiennent.

Karin rappelle les durées de validité des papiers J+S et le système :

Statuts des reconnaissances



Système sur une base sur 3 piliers:

- Formation de coach (env. 3h)
- Formation sport des jeunes
Pour donner des cours aux 10-20 ans dans une branche sportive par ex. football, basketball ou sport scolaire
- Formation sport des enfants
- Pour donner des cours aux 5 - 10 ans (anciennement KIDS)

Renouveler la reconnaissance J+S

Attention:

Si vous suivez un cours ASEP dans une branche sportive et que votre cours a la mention «J+S sport scolaire» (coche dans la rubrique sport scolaire)
= cela remet à jour également votre J+S sport scolaire

Subventions J+S pour les cours

Obligatoirement 15 cours. Mais une demande a été faite pour la baisser à 12. D'après un calcul de Karin, 490.- est donné par J+S pour un cours de 15 semaines, 20 enfants.

Toutes les infos sont sur le site de J+S.

Nouveauté pour les camps de ski : ça fonctionne pour 5 jours même s'il y a deux demi-journées de trajet.

Karin demande l'aide des MEPs pour encourager les communes, remettre à jour leurs reconnaissances J+S, lancer des programmes, annoncer les cours à J+S, etc.

L'assemblée applaudit.

GRT

Marianne Jaquemet

Vient du volley et du beachvolley

Enseignement du sport sur Vaud

Comité de l'ASEP

Elle décrit sa fonction au GRT comme passionnante. Elle y rencontre beaucoup de nouvelles personnes, notamment Cédric.

Quelques remarques de l'ASEP

- VD : ancien diplôme CFMEP toujours pas reconnu.
- 3 périodes d'EPH obligatoires. Ouvrir les yeux et s'en assurer. Si ce n'est pas le cas, transmettre à l'AVMEP (seulement secondaire 1).
- Chiffres rouges depuis quelques années. Une question se posait autour de l'augmentation de la part de cotisation de 40 à 50.-. Pour l'instant, l'écho n'est pas positif.

Quelques remarques :

Grosses discordances entre les différents cantons

- horaire pour un prof
- tous les cantons n'appliquent pas Harmos
- pas le même nombre d'heure d'EPH par canton

8. Révision des statuts

Le comité souhaite changer les statuts concernant le paiement des cotisations. Il présente l'ancien article et le nouveau qui est soumis à l'assemblée.

Art. 18 *(actuel)*
 Les cotisations sont les suivantes :
 - Membre actif AVMEP - ASEP 90.-
 - Membre actif AVMEP - ASEP - OLTV 80.-
 - Etudiants en sciences du sport 50.-
 - Membre associé et Membre passif 30.-
 - Membre d'honneur 0.-
 Les membres présents à l'assemblée générale ont la possibilité de payer leur cotisation directement sur place et bénéficient d'un rabais de 10.-
 Après 2 rappels, le membre qui n'a pas payé sa cotisation est exclu de l'association.

Art. 18 *(modifié)*
 Les cotisations sont les suivantes :
 - Membre actif AVMEP - ASEP CHF 90.-
 - Membre actif AVMEP - ASEP - OLTV CHF 80.-
 - Etudiants en sciences du sport CHF 50.-
 - Membre associé et Membre passif CHF 30.-
 - Membre d'honneur CHF 0.-
 Lors du 2^{ème} rappel, une pénalité de de CHF 10.- est encaissée
 Lors du 3^{ème} rappel, une pénalité de CHF 30.- est encaissée.
 Si après 3 rappels, le membre n'a toujours pas payé sa cotisation, il est exclu de l'association.

Cédric note quand même qu'il y a eu des remarques des membres sur des délais qui ont changé.

L'assemblée approuve à 41 voix pour, 1 abstention, 1 contre.

9. Elections statutaires

9 Admissions

TERRAPON	Denis
FAVRE-MOTTET	Delphine
CAVALLI	Paola
PRAZ	Yannick
MORET	Thierry
YULE	Anita
LAMON	Alexandre
BUCHER	Olivier
DUMAZ	Denis

3 démissions

BERRUT	Frank
PANNATIER	Monika
BAILLIFARD	Dominique

10. Divers

Adèle Nellen nous rappelle de surveiller le travail d'Alder & Eisenhut. Ils changent beaucoup de choses qui n'ont pas besoin d'être changés. Contrôler les factures.

Et Lionel Saillen de remercier : WIBA Genève (900.-) et Alder (3000.-) pour le même travail. Certains bancs peuvent être poncés par le menuisier du coin. Certains travaux basiques

peuvent être faits par des employés de la commune. Les bouchons des piquets sont aussi changés automatiquement. Il faut y faire attention. A Martigny, WIBA s'occupe de tout, même des engins lourds d'Alder.

Le Président rappelle que M. Freysinger doit économiser 25 millions, donc le 23^{ème} pour le Secondaire 2 n'est pas prêt de passer.